



RPI Fulleren-Mertzen-Strueth-St-Ulrich

Compte rendu du conseil d'école du RPI de Fulleren/Mertzen/Strueth-St-Ulrich du 17 juin 2016

Le conseil débute à 20h00.

Présents : - Monsieur le Président du SIS et Maire de St-Ulrich, monsieur le vice-président du SIS et les délégués des communes

- Mesdames Bilger, Fehr, Gaillard, Hauptmann, Rabotot et monsieur Hartmann (parents d'élèves)
- Mesdames Boetsch, Ott, Gallard (enseignantes)
- Messieurs Klein et Schiffli (enseignants)
- Mesdames Basilio et Schwartzentruber (Atsem)

- Excusés : Madame l'Inspectrice de la circonscription d'Altkirch,, messieurs les Maires de Mertzen, Fulleren et Strueth, mesdames Nass et Wiest (enseignantes), madame De Abreu (ATSEM), mesdames Langenbronn et Hell (AESH).

1) Approbation du compte rendu du conseil d'école du 4 mars 2016

Le compte-rendu est approuvé par le conseil d'école à l'unanimité.

2) Effectifs à la rentrée 2016 et répartition possible dans les classes

Voici les chiffres communiqués par le directeur d'école :

PS : 13, MS : 13, GS : 9 (total maternelle : 35)

CP : 15, CE1 : 12, CE2 : 7, CM1 : 7, CM2 : 16 (total élémentaire : 57)

Le directeur présente l'organisation pédagogique à la rentrée prochaine :

-PS-MS : 13+13=26 : Mmes Wiest (3 jours) et Gallard (1 jour), les mercredis étant répartis entre les 2 selon leur quotité.

-GS-CP : 9+15=24 : Mme Ott

-CE1-CE2 : 12 +7 = 19 : M. Klein

-CM1-CM2 : 7+16=23 : M. Schiffli (3 jours) et Mme Gallard (1 jour), les mercredis étant répartis entre les 2 selon leur quotité.

Le directeur présente également des estimations d'effectifs pour la rentrée 2017 en élémentaire. A priori, le RPI risquerait une nouvelle fermeture de classe. Ceci provoquerait la mise en place de classes à triple niveaux. M. le président du SIS évoque la mise en place de la nouvelle Com Com et des possibilités de rapprochement notamment avec le RPI de Manspach-Altenach.

3) Evolution du PEDT

Le SIS a reconduit le dispositif. Une enquête de satisfaction va être diffusée aux parents d'élèves. Dans le cadre d'une enquête organisée par les représentants des parents d'élèves, deux demandes sont faites :

- Un début des activités dès la rentrée :

Le directeur d'école répond que c'est difficile compte-tenu de la charge de travail liée à la rentrée scolaire.

- Un transport scolaire non pas à la fin du temps scolaire mais à la fin des TAPE :

M. le président du SIS répond que le transport se doit d'être à la fin du temps scolaire.

Le directeur souligne les retards récurrents de certains parents à la fin de ces activités.

4) Le fonctionnement du transport des élèves

Le président du SIS souligne les différentes difficultés de comportement des élèves dans le bus depuis quelques semaines dont certaines ont abouti à l'exclusion d'un enfant. Un débat s'instaure sur les raisons de ce climat difficile : rôle et comportement de l'accompagnatrice, élèves perturbateurs, parents trop conciliants.... Et les moyens d'en sortir.

5) Fête de fin d'année

Elle aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à 18h 30. Elle débutera par un spectacle des élèves puis sera suivie par un repas. Le directeur d'école tient à souligner l'investissement des parents d'élèves et les en remercie. Il remercie également l'amicale des sapeurs-pompiers de Strueth pour l'octroi de la salle Sainte-Barbe.

Le directeur rappelle les règles de sécurité qui seront mise en place dans le cadre de l'Etat d'urgence et suite aux indications de la préfecture. Afin de les définir, il s'est rapproché du Maire de Strueth afin de se mettre d'accord sur le dispositif suivant :

- Un service d'ordre constitué de parents et d'enseignants sera chargé de vérifier les entrées
- A la demande du Maire de Strueth, les brigades vertes feront une visite de sécurité

- La gendarmerie de Pfetterhouse sera informée de la tenue de la fête avec l'ensemble des modalités pratiques.

6) Bilan du projet d'école

Action N° 1 : les TUIC au service des apprentissages

Achat des 8 tablettes en maternelle.

Action N° 2 : Enrichissement culturel de l'élève

Mise en place d'un cahier culturel, participation au festival du court-métrage d'Altkirch et au festival Augenblick en langue allemande.

Action N° 3 : La démarche scientifique

Participation à des épreuves de recherches mathématiques (Mathématiques sans Frontières, Concours Mathador, Calcul@tice).

7) Informations sur les actions pédagogiques spécifiques de l'école

- Classe de voile du 29 mars au 1^{er} avril au plan d'eau de Reiningue pour les CE1-CM1 et CE2-CM2. L'action sera renouvelée l'année prochaine dans la classe de CM1-CM2 de M. Schiffli/ Mme Gallard.
- Festival du court-métrage d'Altkirch (19 au 22 avril) : participation à des ateliers de bruitage, de doublage et stop motion + visualisation des films en compétition dans la catégorie enfant.
- Sortie des GS-CP chez leurs correspondants à Grentzingen.
- Participation des classes de Fulleren et de la GS-CP de Strueth au festival du Court Métrage d'Altkirch (19 et 21 avril).
- Sorties de fin d'année : 20 juin : les maternelles + les CP au pavillon des Sciences de Montbéliard ; 05 juillet : les CE1-CM1 et CE2-CM2 au Vaisseau à Strasbourg.

8) Le mot des Maires

- Saint-Ulrich : M. le Maire nous informe des retards dans les travaux d'assainissement, la construction de la station d'épuration va commencer fin août, la Mairie va être transférée au rez-de-chaussée du bâtiment Mairie-école et des logements vont être faits aux étages.
- Merten : M. Fehr nous informe de l'inauguration d'un nouveau pont sur la rigole (26 juin).
- Fulleren : M. Mieschberger (adjoint au Maire) précise que la journée citoyenne qui a eu lieu le samedi 21 mai a été un franc succès et remercie l'école pour sa participation. Une fresque a été peinte sur la salle communale et la climatisation va y être ajoutée. L'arrêté municipal limitant la circulation aux abords de l'école n'est pas applicable actuellement compte-tenu des travaux d'assainissement. Des travaux de rénovation des classes + des couloirs pour une mise aux normes sont en attente de décision.
- Strueth : M. Zinck (adjoint au Maire) précise que les travaux d'assainissement se poursuivent. Le permis de construire pour les travaux d'accessibilité de la Mairie a été déposé. Pendant les travaux, la Mairie sera transférée dans un bungalow. Concernant le lotissement, une construction est en cours.

9) Points divers :

- les parents d'élèves élus présentent les conclusions de l'enquête organisée auprès des parents d'élèves : bonne ambiance dans les classes, nécessité de prévenir les parents plus tôt pour les sorties scolaires afin qu'ils puissent s'organiser pour accompagner, problèmes liés au transport scolaire.
 - Les poux : depuis le début de l'année, une recrudescence de poux est constatée. Une intervention de l'infirmière scolaire a été organisée dans la classe de GS-CP le lundi 13 juin.
 - Réseaux sociaux (Facebook, tweeter, ...) : le directeur d'école rappelle à la communauté éducative certaines dérives : des inscriptions précoces d'élèves et ceci dès le CE2 parfois alors que la législation établit à 13 ans l'âge minimum d'inscription, des parents qui mettent des commentaires écrits sur les activités de l'école, des images d'élèves diffusées sans respect du droit à l'image.
 - Exercice PPMS tremblement de terre et exercice incendie (mercredi 22 juin)
 - Présentation du carnet de réussite qui sera mise en place en maternelle à la rentrée prochaine.
 - Situation de remplacement : Mme Wiest ne sera pas remplacée les vendredis et ceci jusqu'à la fin de l'année.

Le directeur lève la séance à 22h 30 en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au conseil d'école.

Le directeur de l'école
A. SCHIFFLI

Le secrétaire de séance
S. KLEIN

